

❖ Cotravaux : une association, un réseau d'acteurs, pour le volontariat.

Cotravaux est le "Réseau d'acteurs du travail volontaire", regroupant des associations de chantiers internationaux et de volontariats. Cotravaux est là pour promouvoir le travail volontaire et favoriser les engagements à court ou long terme.

Agrément pour accueillir des jeunes en service civique pour ses propres projets et ceux d'associations de son réseau

Association loi 1901 / créée en 1959 / agréée Jeunesse Éducation Populaire / membre du CNAJEP, de France Volontaires et du CCSVI

11 rue de Cligny
75009 Paris
01.48.74.79.20
www.cotravaux.org



❖ Neige et Merveilles :

Neige & Merveilles, association membre de Cotravaux, mène des actions en faveur du développement durable : énergies renouvelables, mise en valeur du patrimoine minier et historique local, amélioration des conditions d'accueil, développement d'animations et de pratiques de loisirs alliant patrimoine et respect de l'environnement.

Centre d'Activités et de Tourisme Durable dans le Mercantour, l'association accueille des séjours pour les enfants, les adolescents et les adultes et organise des chantiers internationaux.

Association loi 1901 / créée en 1960 / Agréée maison familiale de vacances et Jeunesse- Éducation Populaire.

La Minière de Vallauria
06430 Tende
04 93 04 62 40
www.neige-merveilles.com

Le volontariat, notre éthique au quotidien !

Pour nous, le volontariat c'est « un acte d'échange mutuel entre une personne qui offre son temps, [...] au bénéfice d'un projet d'intérêt général et une structure d'accueil qui offre au volontaire un terrain d'apprentissage, d'expérimentation et de construction personnelle (et collective).

Le volontariat n'est pas une activité, mais une démarche personnelle : c'est un des moyens, pour chacun quelle que soit sa condition, d'utiliser de son libre arbitre, d'affirmer des choix, de découvrir de nouveaux espaces de vie et d'activités, d'exprimer son engagement au sein de la société ; démarche d'éducation populaire où se mêlent étroitement objectif individuel de changement personnel et objectif collectif de transformation sociale ; démarche d'ouverture culturelle et d'apprentissage réciproque ».

(texte de référence de Cotravaux sur le volontariat – 2001).

PROMOTION DES ENGAGEMENTS BÉNÉVOLES ET VOLONTAIRES

❖ 2 volontaires pour la saison chantiers

Les chantiers réunissent pendant 2 ou 3 semaines une douzaine de bénévoles de différentes origines et cultures autour d'un projet d'intérêt général (restauration du patrimoine, aménagement de sites naturels...) et d'une vie collective. Neige et Merveilles organise de mai à septembre 2017 une dizaine de chantiers, notamment pour la valorisation du patrimoine minier de Vallauria, mine d'argent des Alpes Maritimes.

Pour la saison de chantier de bénévoles 2017, Neige & Merveilles recherche

2 volontaires en service civique pour soutenir ses actions :

- Participer à l'organisation et l'animation de chantiers de jeunes bénévoles (public international, jeunes bénéficiant de mesures sociales, public handicapé)
- Contribuer à l'animation des supports de communication de l'association (site internet, page Facebook, newsletter...) pour valoriser les actions développées.

Projet de Service Civique à préciser avec vous selon vos intérêts et objectifs !

❖ Profil

Service Civique : moins de 26 ans, nationalité Française ou Union Européenne et EEE ou résidant en France (avec certains titres de séjour).

- Personne motivée par ces missions, dynamique et souhaitant développer son sens de la communication, des responsabilités et de l'organisation
- A l'aise avec l'outil informatique (internet, traitement de texte, tableur...)
- Capacité à travailler en équipe mais également en autonomie sur certains aspects du projet
- Intérêt et aisance dans les contacts et la communication
- L'expérience dans le domaine des chantiers internationaux sera un plus pour participer à leur promotion et leur organisation

❖ Conditions pratiques

- Basé à TENDE (06430) – Alpes-Maritimes (possibilité d'hébergement)
- Contrat de 6 mois du 1^{er} mai au 31 octobre 2017
- Base 30 h/semaine. Contrat d'Engagement de Service Civique.
- Indemnité de 472,97 € nets/mois versée par l'Etat* + complément versé par Neige & Merveilles : 107,58 € par mois. Couverture maladie, accidents du travail, cotisations retraite
- Accompagnement et formation assurés le temps du service civique

* Majoration : bénéficiaires du RSA, titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà, vous pouvez bénéficier d'une majoration d'indemnité de 107,67 € par mois.

❖ CE PROJET VOUS INTERESSE ?

Plus d'information sur ce projet : contactez Christian Le Martelot au 04 93 04 62 40

Candidatures : envoyez un mél en précisant vos motivations pour un volontariat, votre intérêt pour ce projet, vos expériences et autres engagements, vos attentes et perspectives... aux 2 adresses suivantes en même temps :

volontariats@cotravaux.org et info@neige-merveilles.com